

A propos de l'Agapè du Puy-en-Velay

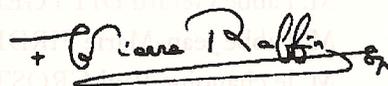
L'information donnée par le journal *La Croix* le 11 décembre 2012, selon laquelle la Conférence des évêques de France (CEF) lors de son assemblée de novembre aurait officiellement reconnu les retraites Agapè du Puy-en-Velay est inexacte. En réponse à une question posée, tous les évêques ont reçu de la part de l'évêque du Puy une documentation, comportant notamment le rapport d'audit diligenté par le frère Thierry-Dominique HUMBRECHT, mais cela n'a donné lieu à aucune discussion et aucune approbation. D'ailleurs, le temps manquait pour cela.

Maintenant les plus vives réserves à l'égard d'Agapè, j'ai saisi le Conseil permanent de janvier 2013 pour que cette inexactitude soit corrigée.

Il m'a été répondu que le président de la CEF avait écrit à l'évêque du Puy pour :

- lui dire que les commentaires faits par Agapè de l'appréciation de l'assemblée plénière sont très exagérés ;
- lui demander que les documents diffusés par Agapè soient corrigés en ce sens ;
- lui rappeler que la reconnaissance de l'Association privée de fidèles ne concerne que le diocèse du Puy-en-Velay.

17 janvier 2013

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Pierre Raffin", with a horizontal line underneath and a small mark to the right.

fr Pierre RAFFIN, o.p.
évêque de Metz